

ARRONDISSEMENT
de
MANTES-la-JOLIE

MAIRIE de CRAVENT

En exercice : 11

Présents : 06

Votants : 06

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq juin, à dix-huit heures, le **Conseil Municipal**, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de **M. Jacky JOUBERT**, Maire.

Étaient présents : **D PARIS 1^{er} adjoint, C ESTIVALET 2^{ème} adjoint, JP GOUYETTE, A SABATHIER, B CHASSAGNE**

Absents : **P DELSART, V DUTILLOY, S YVES, S MAUPATE, D FAUGERES**, excusés,

Pouvoir : NEANT

A été élu secrétaire : **D PARIS**

- délibération autorisant le Maire à signer la convention avec le CIG pour les reliures des registres d'état civil : adoptée à l'unanimité
- délibération autorisation le Maire à signer la convention avec BUEIL COM : adoptée à l'unanimité
- délibération fixant les zones d'accélération pour les énergies renouvelables : non prise
- délibération pour l'adhésion au « Collectif des Élus Yvelinois pour la préservation du territoire menacé par la LNPN » : adopté à l'unanimité
- délibération approuvant la révision du zonage des eaux pluviales et de l'assainissement : adoptée à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme,
Certifie le caractère exécutoire,
Cravent le 25 juin 2024
Jacky JOUBERT, Maire

